Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac ST2S, veuillez visiter :
bacst2s.fr/annales-sujets-et-corriges

BAC ST2S • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Bac ST2S

# Sciences et techniques sanitaires et sociales

**Session 2025** • Code sujet : **25-2SST2SPO1** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **16**

## Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement


1. **Protection sociale et inégalités d'accès aux soins** (1 question) — **Page 3**

2. **Chômage, santé et insertion par l'activité économique** (2 questions) — **Page 4**

3. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 5**


**Sujet officiel (PDF) :** https://bacst2s.fr/assets/annales/bac-st2s/Sciences et techniques sanitaires et sociales/2025/Bac ST2S - Sciences et techniques sanitaires et sociales - Session 2025 - 4-Sujet.pdf

## 1. Protection sociale et inégalités d’accès aux soins

Cette partie évalue la mobilisation des connaissances sur la protection sociale et l’accès aux soins. Il faut expliquer comment la protection sociale contribue à réduire les inégalités d’accès aux soins.

**QUESTION. Expliquer comment la protection sociale contribue à lutter contre les inégalités d’accès aux soins.**

La protection sociale mutualise les dépenses de santé selon un principe de solidarité : l’Assurance maladie rembourse une partie des soins et garantit une couverture aux personnes résidant en France de manière stable, notamment grâce à la Protection universelle maladie. Pour les personnes aux revenus modestes, la Complémentaire santé solidaire réduit ou supprime le reste à payer. Le tiers payant, lorsqu’il s’applique, évite d’avancer certains frais. Enfin, les soins liés à une affection de longue durée peuvent être pris en charge à 100 % du tarif de la Sécurité sociale. Ces dispositifs limitent les obstacles financiers, sans supprimer toutes les inégalités d’accès.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La protection sociale rend les soins plus accessibles en assurant une couverture et en réduisant le reste à charge et l’avance de frais.

## 2. Chômage, santé et insertion par l’activité économique

Le dossier présente les conséquences du chômage sur la santé physique, psychique et sociale à travers des données et des témoignages. Il expose aussi les objectifs de l’insertion par l’activité économique, l’orientation des personnes et les rôles complémentaires des acteurs dans des ateliers d’insertion.

**QUESTION 1. Montrer que le chômage impacte la santé des personnes en recherche d’emploi.**

Le chômage, surtout lorsqu’il dure, est associé à une dégradation de la santé physique, psychique et sociale, comme le montrent les annexes 1 et 2.

- **Santé physique :** surmortalité de 60 %, risque de suicide multiplié par trois et risque d’infarctus ou d’AVC accru de 80 % par rapport aux personnes en emploi. Des témoignages évoquent aussi des infarctus et des problèmes gynécologiques liés au stress.
- **Santé psychique :** épisodes dépressifs, honte, perte d’estime de soi, repli et consommation accrue d’alcool ou de psychotropes.
- **Santé sociale :** isolement et difficultés financières. Un témoignage souligne que le coût peut rendre certains soins inaccessibles.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le chômage fragilise la santé physique, psychique et sociale, et ses effets peuvent s’aggraver avec sa durée.

**QUESTION 2. Montrer comment les acteurs du dispositif de l’insertion par l’activité économique se complètent pour favoriser l’insertion sociale des personnes en difficultés.**

1. Les orienteurs, comme le CCAS ou un centre d’hébergement, repèrent les personnes susceptibles de bénéficier de l’IAE et les adressent aux prescripteurs, dont Pôle emploi, les Missions Locales et Cap emploi.
2. Les associations proposent des mises en situation de travail. Le salarié s’engage dans son projet et acquiert des compétences ; l’encadrant technique le forme, l’évalue et fixe des objectifs de progression.
3. L’accompagnateur socioprofessionnel construit avec la personne un projet d’emploi ou de formation, l’aide à résoudre ses difficultés et suit ses démarches. Les entreprises et collectivités facilitent l’accès au travail par leurs contrats avec les associations. À Cicérone, les acteurs locaux préparent le recrutement, puis un réparateur professionnel et un conseiller en insertion assurent l’encadrement.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Repérage, orientation, accompagnement social et professionnel, apprentissage en atelier et accès au travail concourent à l’autonomie et à l’insertion sociale.

SYNTHÈSE DE L'ÉPREUVE & RÉFÉRENTIEL • BAC ST2S

# Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2025)

**Bilan de l'épreuve :** L'épreuve de spécialité Sciences et techniques sanitaires et sociales du baccalauréat technologique, session 2025, porte le code 25-2SST2SPO1. D'une durée de 3 heures et coefficient 16, elle traite de la protection sociale, du chômage et de l'insertion par l'activité économique. Elle évalue la mobilisation des connaissances, l'analyse de documents et la mise en relation des rôles des acteurs.

### Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La protection sociale contribue à limiter les obstacles financiers susceptibles de freiner l'accès aux soins.
- Le chômage peut dégrader les santés physique, psychique et sociale, avec des risques accrus de maladies, de dépression et d'isolement.
- L'insertion par l'activité économique propose des parcours adaptés aux personnes éloignées de l'emploi, associant activité et accompagnement.
- L'orientation, l'encadrement technique, l'accompagnement socioprofessionnel et les partenariats concourent ensemble au parcours d'insertion.

### Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer les conséquences physiques, psychiques et sociales du chômage et étayer les constats par des éléments précis du dossier.
- Reformuler les documents et expliquer ce que les informations retenues démontrent, plutôt que juxtaposer des citations.
- Pour l'IAE, différencier les rôles des orienteurs, prescripteurs, salariés, encadrants, accompagnateurs et partenaires.
- Répondre précisément à chaque verbe de consigne et structurer l'argumentation avec un vocabulaire sanitaire et social adapté.

## Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

**Q : Comment organiser une réponse appuyée sur les documents du dossier ?**

Repérez les informations utiles dans les documents, puis regroupez-les par idées liées à la consigne. Reformulez-les, expliquez ce qu'elles montrent et reliez-les à vos connaissances. Évitez de recopier de longs passages sans les analyser.

**Q : Quels types de conséquences du chômage sur la santé faut-il distinguer ?**

Distinguez les atteintes physiques, comme les risques cardiovasculaires, les effets psychiques, comme la dépression ou la perte d'estime de soi, et les conséquences sociales, notamment l'isolement. Les données et témoignages du dossier illustrent ces effets.

**Q : Comment répartir les trois heures entre les deux parties ?**

La partie 1 vaut 6 points et la partie 2 en vaut 14 : consacrez donc davantage de temps au dossier documentaire. Prévoyez aussi du temps pour lire les annexes, organiser les réponses et vous relire. La calculatrice est interdite.

**Q : Le sujet fournit-il une grille détaillée des critères de notation ?**

Le sujet indique uniquement les totaux, soit 6 points pour la partie 1 et 14 points pour la partie 2. Aucune grille détaillée n'est fournie. Répondez précisément, mobilisez les connaissances pertinentes et exploitez les documents de façon argumentée.

**Sujet officiel associé (PDF) :** https://bacst2s.fr/assets/annales/bac-st2s/Sciences et techniques sanitaires et sociales/2025/Bac ST2S - Sciences et techniques sanitaires et sociales - Session 2025 - 4-Sujet.pdf
**Ressources Bac ST2S :** Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.